

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents En Qui ont pris
au CA exercice part à la
DELIBERATION

92 92 71

PRESENTS 58
POUVOIRS Suppléants 2
POUVOIRS Titulaires 11
ABSENTS 21

Vote Pour : 60
Vote Contre : 1
Abstention : 10

Date de la Convocation

18 FEVRIER 2025

Date d’Affichage

18 FEVRIER 2025

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 24 FEVRIER 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre février à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Lahcène BAAZIZ, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Gabriel CARRAMUSA, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Laurence CRANSAC VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Françoise MALAURE-NERIN, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Laurent SQUASSINA, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE à Jean TKACZUK, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Dominique BOYER à Claire VILLENEUVE, Monique CORBIERE-FAUVEL à Christophe HERIN, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Christelle HARDY à Lahcène BAAZIZ, Elisabeth LOYER à Marie-Claire MATE, Christel PALIS à Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO à Christian PERO, Martine SOUQUET à Francis RUFFEL

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU, Ann BARNES, Florence BELOU, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Jacques BROS, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Bernard EGUILUZ, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Guy LEGROS, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Francis PRADIER, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Claude SOULIES, Jacques TISSERAND

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N° 18_2025

ACTES : 7.1.7

OBJET DE LA DELIBERATION : 03- Adoption du Plan Pluriannuel d’Investissement 2025-2028

Exposé des motifs

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil de programmation et de pilotage financier. Il permet la priorisation et la planification des investissements sur plusieurs années conformément aux marges de manœuvres financières identifiées au sein de la prospective financière.

Le PPI ci-annexé permet ainsi de piloter la réalisation des équipements prévisibles en toute transparence (selon leur priorisation, leur planification et leur coût) et de faciliter les élaborations budgétaires successives (pour affiner le niveau des crédits ouverts et leurs contenus).

Il s'agit d'un outil évolutif, qu'il conviendra d'actualiser a minima chaque année au gré de l'évolution des choix politiques et des coûts réels de chaque projet.

Il ne concerne que la majeure partie de nos budgets, à savoir les budgets Principal, Scolaire et Photovoltaïque. Sont exclus les budgets Voirie, Mobilité et Déchets à moindre volumes financiers et Zones d'activités dont les dépenses sont couvertes par les prix de vente.

Les principaux objectifs du présent PPI sont de :

- Finaliser les enjeux sécuritaires (mises aux normes, rénovations, ...)
- Moderniser les équipements publics et rendre attractif le territoire
- Rendre lisible les niveaux d'investissement sur le territoire des communes membres
- Faciliter la compréhension des domaines d'intervention de l'établissement
- Clarifier les inscriptions budgétaires annuelles jusqu'alors non priorisées hormis celles gérées sous des AP/CP

Le financement du présent PPI sera assuré par les recettes directement associées aux projets (FCTVA et subventions), aux éventuelles cessions, à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et l'éventuel recours à l'emprunt.

Les recettes contenues au sein du PPI ne sont pas exhaustives mais permettent de valoriser les principales recettes adossées à chaque opération.

En termes d'affectation des dépenses sur la période 2025-2028, le PPI est dans les grandes lignes réparti comme suit :

- 31.1 M€ de dépenses relatives à la compétence Scolaire
- 1.6 M€ de dépenses en faveur de la rénovation et des gros entretiens de nos divers bâtiments autres que ceux relatifs au scolaire
- 5.4 M€ de dépenses en faveur de la petite enfance
- 3.6 M€ de dépenses en faveur de l'économie
- 1.4 M€ de dépenses en matière culturelle
- 1.2 M€ de dépenses en matière sportive
- 735 000 € de dépenses pour les compétences GEPU et GEMAPI
- 5.1 M€ de dépenses en faveur de l'habitat
- 2.2 M€ de dépenses en faveur de l'urbanisme
- 290 000 € de dépenses relatives au climat
- 1.5 M€ de dépenses relatives aux investissements en installations photovoltaïques
- 4.7 M€ de dépenses en faveur des fonds de concours communaux

Au total, le PPI contient ainsi plus de 61 M€ de dépenses d'équipement sur quatre ans, soit près de 15 M€ par an.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Moyens Généraux du 13 février 2025,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (Vote contre de Bernard Ferret et abstention de Blaise AZNAR, Julien BACOU, Mathieu BLESS, Sébastien CHARRUYER, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Isabelle FOUROUX-CADENE, Alain GLADE, Michelle LAVIT, Françoise MALAURE-NERIN, Marc MIRALES) :

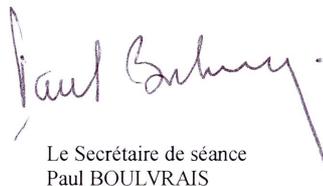
- **adopte** le Plan Pluriannuel d'Investissement 2025-2028 ci-annexé de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le **12 MARS 2025**

- publication - mise en ligne
Le **12 MARS 2025**

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le 12/03/2025



ID : 081-200066124-20250224-18_2025-DE